

L'archéologie à la rencontre des publics

LES ATELIERS



3 juin 2015
14h - 18h
Salle Molière

Ministère de la culture et de la
communication
182, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Atelier #1

La médiation en archéologie : une responsabilité partagée ?

Dans toute la diversité de ses actions le médiateur est un passeur de connaissances qui échange et interagit avec le public.

Sur le site archéologique, il reconstruit par sa parole les murs des maisons et des temples. Au cœur du musée, il donne vie aux objets du quotidien ou du sacré. Il sait aussi initier aux gestes des hommes du passé comme à ceux de l'archéologue...

Quelles sont la légitimité et la reconnaissance apportées à cette fonction en pleine évolution et professionnalisation ? Son rôle, entre «scientifique» et «animateur», est-il toujours défini clairement ? Comment est-il perçu au sein de l'institution et auprès du public ? Quelle est l'efficacité de son action et comment la mesurer ? La médiation en archéologie est-elle exclusivement une affaire de professionnels ?

Nous débattons autour des points de vue d'un archéologue, d'un médiateur et d'un spécialiste de la médiation culturelle.

L'étude et la conservation des sites et des vestiges archéologiques ont un objectif commun, la valorisation et la transmission de ce patrimoine. Les connaissances acquises nous renseignent sur le passé, éclairent notre perception du présent. Mais le patrimoine archéologique est aussi porteur de valeurs qui peuvent renforcer la cohésion de la société. La médiation se doit d'être adaptée aux objets patrimoniaux, à leur contexte de découverte, d'étude et de préservation, mais aussi aux publics et aux enjeux des territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

Ces différentes approches sont au cœur de « l'archéologie à la rencontre des publics : les ateliers », proposés par la direction générale des patrimoines (sous-direction de l'archéologie et département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique). Deux fois par an, nous vous proposons de débattre autour de ce sujet essentiel, dans une démarche résolument participative. Ces ateliers sont accessibles aux professionnels (archéologues, médiateurs...), aux étudiants et à toute personne s'interrogeant sur la réalité des pratiques et les politiques à mettre en œuvre pour assurer le rayonnement de l'archéologie auprès du plus grand nombre.

Les textes des interventions ainsi qu'une synthèse des discussions seront mises en ligne après chaque rendez-vous.



Comité de pilotage

Sous-direction de l'archéologie
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
Département de la politique des publics
Centre des monuments nationaux
Institut national de recherches archéologiques préventives
Institut national du patrimoine
Musée d'archéologie nationale

Organisation générale

Direction générale des patrimoines - Ministère de la Culture et de la Communication

Inscription gratuite et indispensable

ateliers.archeologie@culture.gouv.fr